

Accidentalité routière en Nouvelle-Calédonie

FOCUS

**Bilan 2020-2024 des accidents
corporels impliquant au moins un
conducteur de 65 ans et plus**

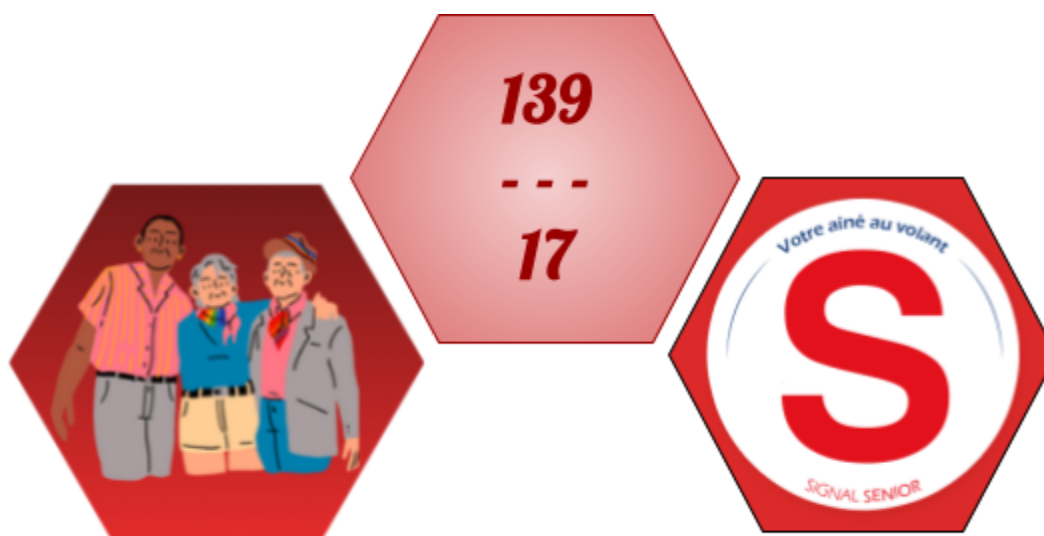


Table des matières

1. Bilan général et spécifique "Conducteur ≥65 ans"	3
2. Indicateurs humains	5
2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage	5
2.2. Répartition par sexe des "conducteurs ≥65 ans" en nombre et pourcentage	6
3. Indicateurs environnementaux	6
3.1. Répartition communale des accidents en nombre	6
3.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	7
3.2.1. Selon le jour	7
3.2.2. Selon le mois	7
3.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	8
3.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	8
3.5. Répartition des accidents en/hors intersection	8
4. Facteurs contributifs	9
5. Synthèse	10

Définitions

Accident corporel : Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué : Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé : Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

Source initiale des données : Fichier national des accidents BAAC 2020-2024 - TRAxY

CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur âgé de 65 ans et plus survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2020-2024.

Ces conducteurs de 65 ans et plus seront notés "conducteurs ≥65 ans" dans cette étude.

ANALYSE

1. Bilan général et spécifique "Conducteur ≥65 ans"

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1235	211	241	1827
dont Usagers ≥65 ans	--	--	23	97

Les usagers ≥65 ans, qui constituent 10,10% de la population, représentent 9,5% des décès et 5,3% des blessés.

Une **gravité élevée** marque les accidents "usagers ≥65 ans": parmi les victimes ≥65 ans, on compte 23,7 personnes tuées pour 100 blessés, contre un ratio de 13,2 pour l'ensemble des victimes.

Mode de déplacement des usagers ≥65 ans	Blessés	Dont blessés hospitalisés	Tués	%
Conducteur de VL ou VU	42	15	13	45,83
Passager de VL ou VU	16	8	6	18,33
Passager de TCP	4	-	1	4,17
Conducteur poids lourd	1	1	-	0,83
Conducteur de motocyclette	4	4	-	3,33
Conducteur de motocyclette légère	2	1	-	1,67
Conducteur de cyclomoteur	1	-	-	0,83
Cycliste	10	2	-	8,33
VAE (vélo à assistance électrique)	-	-	1	0,83
Piéton	16	6	2	15,00
EDPM	1	-	-	0,83
TOTAL	97	37	23	

- 2% des ≥65 ans usagers de voitures particulières sont blessés graves.

Bilan spécifique accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	tués	Blessés
Accidents impliquant au moins un conducteur ≥65 ans	139	23	27	182
dont le conducteur ≥65 ans est responsable présumé	94	16	17	108

Durant la période d'étude, 139 accidents corporels dont 23 mortels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur ≥65 ans ont été constatés, soit : 11,25% des accidents corporels et 10,90% des accidents mortels.

Ces 139 ACCR ont induit 209 victimes: 27 tués et 182 blessés, soit : 9,96% des blessés et 11,20% des tués.

Dans 94 accidents corporels sur 139, le conducteur ≥65 ans était le responsable présumé de l'accident soit 67,62%.

Ce pourcentage est légèrement supérieur dans les accidents mortels avec un "conducteur ≥65 ans" responsable présumé dans 16 accidents mortels sur 23, soit 69,56%.

Accidents corporels 2020-2024 et conducteurs ≥65 ans

11,25% des accidents corporels impliquent au moins un conducteur ≥65 ans

Dans 2% des accidents corporels et près de 7 accidents mortels sur 10, le "conducteur ≥65 ans" est présumé responsable

2. Indicateurs humains

Dans ces 139 accidents corporels, on recense 146 conducteurs ≥ 65 ans dont 94 présumés responsables.

2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage

Répartition par tranche d'âge	Conducteurs présumés responsables		Population Nouvelle-Calédonie
Tranche d'âge	Nombre	%	%
0-14 ans	1	0,08%	22,26
15-19 ans	62	5,16%	7,88
20-24 ans	192	15,97%	6,66
25-29 ans	185	15,39%	7,19
30-34 ans	178	14,81%	7,59
35-39 ans	110	9,15%	7,42
40-44 ans	91	7,57%	7,05
45-49 ans	93	7,74%	7,38
50-54 ans	61	5,07%	6,53
55-59 ans	65	5,41%	5,54
60-64 ans	38	3,16%	4,39
65-69 ans	22	1,83%	3,35
70-74 ans	32	2,66%	2,78
75-79 ans	20	1,66%	1,89
≥ 80 ans	20	1,66%	2,08
Inconnu	32	2,66%	
TOTAL	1202	100%	100%

Alors qu'ils constituent **10,10% de la population** de Nouvelle-Calédonie (source insee nc - recensement 2019), la part des “conducteurs ≥ 65 ans” présumés responsables représente **7,81% de l'ensemble des conducteurs présumés responsables** d'âge connu.

2.2. Répartition par sexe des “conducteurs ≥65 ans” en nombre et pourcentage

Répartition par sexe	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs ≥65 ans	114	78	32	22
Dont conducteur ≥65 ans est responsable présumé	77	82	17	18

Le “conducteur ≥65 ans” responsable présumé est un **homme** dans 8 accidents sur 10.

Les hommes sont responsables présumés de tous les accidents mortels.

3. Indicateurs environnementaux

3.1. Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	4	0	0	7
Bourail	4	0	0	7
Canala	1	0	0	1
Dumbéa	5	3	3	7
Houailou	1	0	0	2
Hienghène	1	0	0	1
Kaala-Gomen	1	1	1	0
Koné	1	0	0	1
Kouaoua	1	0	0	1
La Foa	1	0	0	2
Lifou	2	0	0	5
Mont-Dore	5	1	1	6
Nouméa	95	9	9	118
Païta	8	5	8	9
Poindimié	2	2	3	3
Pouembout	1	0	0	1
poya	1	1	1	0
Thio	1	1	1	3

Touho	1	0	0	2
Voh	3	0	0	6

3.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

3.2.1. Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	22	2
Mardi	13	3
Mercredi	20	0
Jeudi	23	4
Vendredi	17	2
Samedi	21	5
Dimanche	23	7

Les accidents corporels se répartissent sur l'ensemble des jours de la semaine alors que pour **les accidents mortels se concentrent le week-end.**

3.2.2. Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels	Dont mortels
Janvier	6	0
Février	14	3
Mars	18	4
Avril	9	2
Mai	14	1
Juin	12	2
Juillet	13	2
Août	13	2
Septembre	9	1
Octobre	10	1
Novembre	11	2
Décembre	10	3

Les accidents corporels y compris mortels sont répartis sur l'ensemble de l'année.

3.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Nuit	Dont crépuscule
Accident corporels	105	34	6
Dont mortels	14	9	0

La part des accidents corporels survenus de **nuit** est de 24,5% et de **39,1% dans les accidents mortels**.

3.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	17	6
Route territoriale	21	4
Route provinciale	12	1
Voie communale	83	10
Autre	6	2
Total	139	23

Plus d'**1/4** des accidents mortels surviennent sur une voie express. Il y a donc une surreprésentation des accidents mortels sur ce type de réseau.

3.5. Répartition des accidents en/hors intersection

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre
Accidents corporels	74	62	3
dont mortels	6	17	0

Les accidents corporels surviennent à part égale en intersection comme hors intersection.

73,9% des **accidents mortels** surviennent **hors intersection**.

4. Facteurs contributifs

Répartition des principaux facteurs de risque chez les conducteurs ≥ 65 ans responsables présumés.

Par rapport aux données connues	Présent	Absent
Alcool	10,53%	89,47%
Permis de conduire	97,66%	2,34%
Ceinture de sécurité	89,91%	10,09%

Ces pourcentages sont établis sur la base des cas pour lesquels toutes les données sont connues.

Il est à noter qu'en matière de facteurs contributifs ou aggravants, les indicateurs, notamment celui relatif au port de la ceinture de sécurité, ne sont pas systématiquement renseignés.

5. Synthèse

Le conducteur âgé de 65 ans et plus impliqué dans un accident corporel:

- est un homme
- titulaire du permis de conduire
- porteur d'un équipement de sécurité (113/128)
- ni sous l'effet de l'alcool ou de cannabis
- le facteur vitesse n'est pas présent
- il est responsable dans plus de **6 accidents sur 10** (67,72%)

L'accident mortel impliquant un conducteur âgé de 65 ans et plus se produit:

- dans le **Grand-Nouméa** dans plus de **8 accidents sur 10**
- le **week-end** dans plus de **6 accidents sur 10**
- **1/4** d'entre eux sur une **voie express**
- le facteur **alcool** est présent dans **4 accidents sur 10**
- ni le facteur vitesse ni le facteur cannabis ne sont présents

Besoin de plus d'informations : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

Version édition du 31/10/2025 - Bilan Seniors 2020-2024